



Communiqué de presse
27 janvier 2020



L'EUROMILLIONS dévoile une nouvelle formule permettant de remporter des jackpots plus élevés

Dès le 1^{er} février, les loteries partenaires de l'EUROMILLIONS lanceront conjointement sur le marché une nouvelle formule du jeu. Parmi les nouveautés, des jackpots plus gros qui grimpent plus rapidement, des Super Jackpots proposant, 3-4 fois par année, des cagnottes de près de 140 millions de francs et une augmentation de la limite maximale du jackpot.

La Loterie Romande et l'ensemble de la communauté EUROMILLIONS annoncent le lancement d'une nouvelle formule du jeu qui proposera notamment aux joueurs des jackpots plus importants plus régulièrement.

La nouvelle offre sera disponible, dans les points de vente et sur www.loro.ch, dès le 1^{er} février. Le premier tirage aura lieu le mardi 4 février et sera suivi d'un Super Jackpot de CHF 140 millions le vendredi 7 février afin de célébrer le lancement.

L'édition 2020 d'EUROMILLIONS propose trois changements principaux :

- Des jackpots qui grimpent plus rapidement
- 3-4 Super Jackpots de près de CHF 140 millions garantis par année
- Une augmentation de la limite maximale du jackpot de €190 à 200 millions, dans un premier temps.

Précisons que les changements de la nouvelle formule n'apportent aucune modification à la mécanique de jeu et au prix de la grille qui restent identiques. Le jeu national « SWISS WIN » reste, lui aussi, inchangé. Les chances de gain restent également stables avec 1 chance sur 13 de remporter un lot.

Gagnez plus de millions

Rappelons que le jeu EUROMILLIONS est exploité par 10 loteries partenaires dans neuf pays européens (France, Royaume-Uni, Espagne, Autriche, Belgique, Irlande, Luxembourg, Portugal et la Suisse) et qu'il réunit près de vingt millions de joueurs à chaque tirage, mardi et vendredi. Chaque joueur a une chance sur 139'838'160 de découvrir les cinq bons numéros et les deux bonnes étoiles nécessaires pour décrocher le jackpot.

Pour participer au premier tirage de la nouvelle formule, les bulletins EUROMILLIONS doivent être validés avant le **mardi 4 février à 19h30** dans l'un des nombreux points de vente de la Loterie Romande ou sur Internet www.loro.ch.

Bonne chance à tous !

Contact :

Jean-Luc Moner-Banet, Directeur général, 021 348 13 13